

## **ARGUMENTS**

**Au cours des vingt dernières années, les primes d'assurance-maladie ont plus que doublé. Toutefois, durant cette période les salaires réels et les rentes n'ont guère augmenté. La part qu'elles représentent dans le budget des ménages constitue de ce fait un problème majeur pour de nombreuses personnes. Étant donné que l'assurance de base est financée sur le modèle des primes par tête, tout le monde paie la même prime indépendamment de son revenu : plus elles augmentent, plus elles affectent les personnes aux revenus modestes. En moyenne, les primes s'élèvent actuellement à 14 % du revenu disponible. C'est beaucoup trop !**

### **ABAISSER LA CHARGE DES PRIMES PESANT SUR LES ASSURÉ·E·S**

Pour de nombreux ménages, les primes d'assurance-maladie sont un fardeau insupportable. Cela est particulièrement vrai pour les familles qui ont un revenu « trop » élevé pour bénéficier d'une réduction individuelle de primes. L'augmentation annuelle des primes réduit le revenu disponible des assuré·e·s. Cela se fait au détriment des dépenses quotidiennes pour la nourriture ou le logement. En Suisse, aucun ménage ne devrait consacrer plus de 10 % de son revenu pour les primes d'assurance-maladie. Une réduction du poids des primes est nécessaire et urgente si l'on veut prévenir un effondrement du système.

### **PROTÉGER LES ASSURÉ·E·S FACE AUX FUTURES COUPES BUDGÉTAIRES**

Au cours des dernières années, les cantons se sont progressivement désengagés du financement des réductions individuelles de primes. Par conséquent, de moins en moins d'assuré·e·s jouissent actuellement de subsides. Notre initiative vise à établir des règles plus claires et plus équitables, et à investir davantage de moyens dans les réductions individuelles de primes. Elle renforce la justice sociale. En effet, les réductions de primes sont financées par l'argent des contribuables et amortissent le caractère antisocial des primes par tête. La Confédération et les cantons auront ainsi une plus grande responsabilité, ce qui les incitera davantage à adopter une approche pragmatique de maîtrise des coûts.

### **GARANTIR UND ACCÈS AUX PRESTATIONS DE SOINS POUR TOUTES ET TOUS**

De plus en plus d'assuré·e·s ne parviennent plus à payer leurs primes. Ils optent pour une franchise élevée afin de voir leur prime mensuelle baisser et sont contraints de prendre le risque de devoir faire face à des coûts de santé considérables. Les conséquences sont dramatiques : chaque année, entre 10 et 20 % des personnes assurées en Suisse ne se rendent plus chez le médecin par crainte de devoir faire face à des coûts qu'elles ne seront pas en mesure d'assumer. Le système de santé doit être organisé de manière efficace et équitable. Nous ne voulons pas d'une médecine à deux vitesses.